

# **LA PLACE DES STRATEGIES DE COMPÉTITIVITÉ ET DES IDE DANS LE PROCESSUS D'EMERGENCE : ENSEIGNEMENTS POUR LE CONGO-BZV**

---

**Dr Théophile DZAKA, Maître-Assistant Cames  
( Université M. Ngouabi/FSE)**

E-mail: dzaka@unistra.fr

**(Conférence PNUD, Abidjan, 18-20 Mars 2015)**

# **PLAN DE PRESENTATION**

## **0- Introduction**

**I- Recommandations et Conclusions sur les questions d'intégration commerciale des pays émergents: leçons pour le Congo**

**II- Stratégies de compétitivité et intégration commerciale des Pays émergents en rapport avec les politiques de diversification et de DH du Congo**

**III- Attractivité du Congo vis-à-vis des IDE des pays émergents, politique d'industrialisation et intégration commerciale**

**IV-Conclusion**

# INTRODUCTION (Problématique)

- ❖ Depuis plus d'une décennie, les pays africains, en particulier ceux d'Afrique centrale (CEMAC et CEEAC), enregistrent de remarquables performances économiques (croissance annuelle du PIB supérieure à 5%; forte attractivité vis-à-vis des IDE y compris ceux en provenance des pays émergents, spécialement la Chine; diversification de leurs partenaires commerciaux, notamment en faveur des pays émergents du groupe du BRICS, etc...), par contraste avec la récession qui frappe nombre de pays de l'OCDE, en particulier ceux de l'UE. Ainsi, par exemple selon le FMI (2014)
- ❖ Il est donc légitime et pertinent que le Congo, pays à revenu intermédiaire, avec un PIB/habitant de 3302 USD (la croissance du PIB a dépassé celle de ses voisins de la CEMAC et autres pays d'ASS pour la période 2009-2013, avec plus de 5% et avec 6% en 2014 puis une prévision de 7,5% en 2015 selon le FMI), à l'instar de ses voisins de la CEEAC, aspire à l'émergence économique à l'horizon 2025 à travers la vision stratégique du développement du Chef de l'Etat contenue dans le « Chemin d'avenir » et mise en œuvre dans le PND/DSCERP (2012-2016), correspondant à un Leadership politique transformationnel qui suppose la présence d'un Etat développementaliste.
- ❖ En conséquence, *ce papier vise à tirer les leçons pour le Congo, à partir de l'expérience des Pays émergents d'Asie, en vue d'une ouverture commerciale de son économie au marché mondial et son attractivité vis-à-vis des IDE émanant des pays émergents du Sud, grâce à sa politique volontariste d'industrialisation en cours.*

# Introduction (hypothèse et méthodologie)

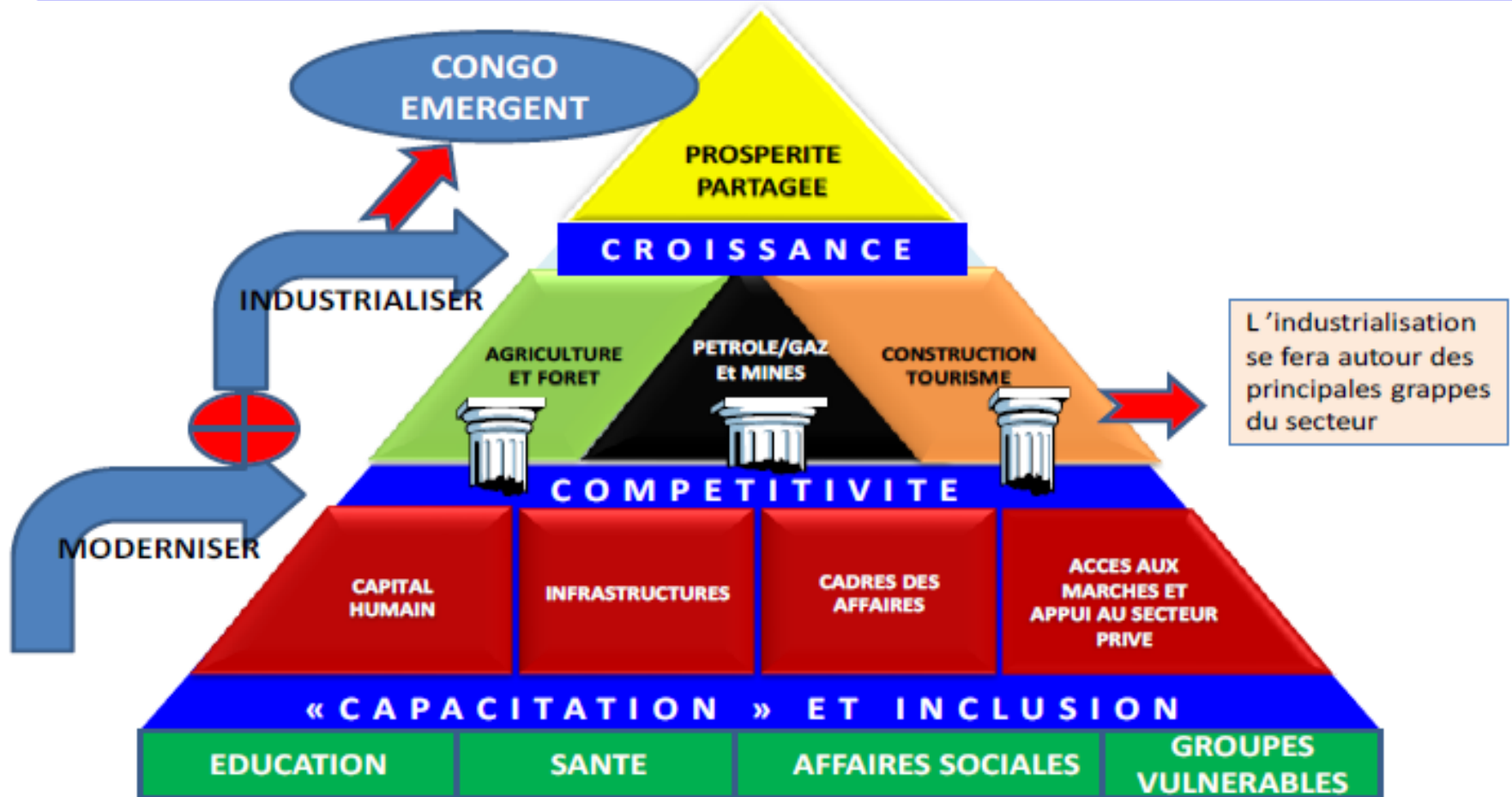
- ❖ **Hypothèse principale;** le Congo *au regard de son potentiel économique et des atouts que lui confèrent sa stabilité politique et institutionnelle, depuis les années 2000, est un candidat crédible à l'émergence économique à l'horizon 2025;* sous réserve de réussir sa politique industrielle volontariste en cours, donc **la diversification de sa base productive**, y compris par la mise en œuvre de la stratégie des ZES et en s'appuyant sur le partenariat stratégique conclu avec la Chine en 2006 et d'autres pays émergents, notamment ceux membres du BRICS.
- ❖ **Méthodologie;** nous avons mobilisé la revue de la littérature et les données empiriques (y compris les critères courants de l'émergence liés aux performances macroéconomiques et au DH: forte croissance à LT, diversification productive au profit du secteur manufacturier et participation significative au commerce mondial des biens manufacturiers, stabilité politique et institutionnelle et attractivité vis-à-vis des IDE...etc.) sur les expériences des pays émergents du Sud pour mener **une analyse critique et prospective, du cas du Congo Brazzaville.**

# Introduction (suite)

- ❖ **L'Etat développementaliste et émergence en contexte congolais**; pour la CEA(2011), un Etat développementaliste peut se définir comme un « Etat qui place le développement économique comme la priorité première de la politique gouvernementale et est capable de concevoir des instruments efficaces pour promouvoir un tel objectif ». L'Etat devient la locomotive du développement via notamment le processus d'industrialisation, dans le cadre de la planification stratégique. **Le Congo ambitionne notamment de faire passer la contribution du secteur manufacturier au PIB de 4% en 2012 à 15% en 2016, puis à 30% en 2020.**(Cf cas des PEA in graphique du diapo 20)
- ❖ **La planification stratégique** s'opère, sous la coordination du Ministère de l'Economie et du plan, à i) l'adoption et l'exécution du DSRP(2008-2010) ii) la mise en place du CDMT en 2009; iii) iv) l'introduction de la gestion axée sur les résultats; v) PND/DSCERP (2012-2016). Comme dispositif d'exécution des projets d'investissements publics dits «projets structurants», avec la DGT
- ❖ Il en résulte **le plan stratégique du Congo émergent ayant pour ambition d'industrialiser l'économie et moderniser la société congolaise afin de promouvoir une « prospérité partagée »**. Ce plan stratégique qui traduit une vision « Chemin d'avenir » du Président de la République Denis Sassou Nguesso se décline en trois méga-programmes(Schéma, sur diapo 7) du PND2012-2016.
  - **la croissance et qui cible les grappes porteuses de croissance et de diversification** : Les dépenses publiques d'investissement y représentent plus de 15% du total (PND p.130).
  - **la compétitivité** qui renvoie à **la modernisation des infrastructures(plus de 50% des dépenses publiques d'investissement depuis 2008, PND p.310)**, du capital humain(l'éducation représente près de 10% des dépenses publiques d'investissement depuis 2008, contre plus de 5% pour la santé) , du cadre des affaires, l'accès aux marchés et l'appui au secteur privé.
  - **L e renforcement des capacités et l'inclusion** qui renvoient à la modernisation des services sociaux ,

« CHEMIN D'AVENIR » :

Le Plan Stratégique du Congo Emergent a pour ambition d'industrialiser l'économie et moderniser la société congolaises afin de promouvoir une PROSPERITE PARTAGEE. Cette vision se décline en trois « Méga Programmes » visant respectivement la CROISSANCE, la COMPETITIVITE et la CAPACITATION/INCLUSION



# I- **Recommandations et Conclusions sur les questions d'intégration commerciale des pays émergents : leçons à retenir pour le Congo**

- **Les économies qui ont mieux réussi leur intégration commerciale aux marchés mondiaux partagent un fil conducteur, à savoir(HDR2013, p.82): elles ont su mener des investissements sociaux;** en effet, le développement ne peut être durable si les pays n'investissent pas correctement dans les compétences des personnes, pour mettre à niveau en permanence la qualité des produits et les techniques de production.
- *Les PVD ont aussi renforcé leurs échanges croisés* vu qu'entre 1980 et 2011 le commerce Sud-Sud est passé de 8,1% à 26,7%
- **Les pays les moins développés peuvent apprendre à tirer parti du succès des pays émergents du sud ;**
- ❖ *Profiter des réserves de change et des fonds souverains du sud;*
- ❖ *Les flux d'échanges et d'IDE Sud-Sud peuvent tirer profit des marchés étrangers sous de nouvelles formes, via la participation aux chaînes de valeur régionales ou mondiales(HDR2013, 131), Selon la CEA(2013) les flux d'IDE provenant du Brésil, de la Chine et de l'Inde sont passés de 18% du total entre 1995 et 1999 à 21% entre 2000 et 2008; cf aussi les JV et alliances stratégiques sino-africaines et Indo-africaines, cf Dzaka 2011 ; BAD 2011; Dzaka et Sumata 2013, cf la politique actuelle du gouvernement chinois d'implanter des ZES en Afrique, y compris au Congo où les partenaires chinois se sont engagés dans la réalisation des ZES d'Oyo-Ollombo et celle de Pointe-Noire]*

# I-Recommandations et Conclusions sur les questions d'intégration commerciale des pays émergents: leçons à retenir pour le Congo (suite)

- ❖ ***La coopération au développement et les transferts de technologie Sud-Sud ont un potentiel immense au service du développement humain(HDR2013, p.131)(cf pour le Congo et autres pays de la CEEAC les avantages en termes de renforcement du capital humain et de modernisation des infrastructures, du fait de l'APD chinoise qui est déployée en liaison avec le commerce et l'IDE, Cf Assistance technique chinoise via les missions médicales(5 hôpitaux publics construits par des chinois bénéficient de l'AT chinoise) et les missions agricoles; les IDE contribuent aussi au transfert des connaissances, d'où Centres de formation professionnelle entre FMN chinoises et partenaires publics du pays d'accueil ainsi que les Joint-ventures Sino-Congolaises (Dzaka 2009; Dzaka 2011, Dzaka-Kern-Gonella, 2013, 2014).***
- ❖ ***Pour rendre plus efficace l'Aide pour Commerce(ApC) des PTF en faveur du Congo, conformément aux principes de la déclaration de Paris de 2005, et vu l'importance croissante prise par les donateurs émergents, spécialement la Chine, dans l'ApC au Congo, il serait souhaitable que le Gouvernement du Congo encourage une coordination dans leurs interventions sur le terrain entre PTF***
- ❖ ***De nouvelles institutions et de nouveaux partenariats sont susceptibles de renforcer l'intégration régionale et les relations Sud-Sud . C'est le cas de la Banque de développement des BRICS (créée en 2013 a le siège à Shanghai) pour le financement du développement en Afrique, spécialement les projets d'infrastructure.***



## II- Stratégies de compétitivité et intégration commerciale des Pays émergents en rapport avec les politiques de diversification et de DH du Congo

### ➤ **Opérer une intégration graduelle et séquentielle aux marchés mondiaux;**

❖ **Cas de la Chine:** L'Etat établit des ZES pour attirer les IDE (plus de 10% de l'IDE mondial entrant entre 1993-1996, la Chine reste 1<sup>er</sup> récipiendaire des IDE parmi des pays du Sud, aujourd'hui, cf WIR2010 à 2013, CNUCED), créer des emplois et favoriser les exportations de biens manufacturés (sa part du commerce dans le PIB a presque doublé de 1980 (21,7%) à 1994 (42%); Abolition des monopoles d'Etat et leur remplacement par des BT et de BNT et des licences pour réduire les importations jusqu'au milieu des années 90; Consolidation de son tissu industriel (Accords des JV avec les groupes industriels occidentaux, y compris dans l'automobile et l'aéronautique) de 1980 à 2000 sans s'exposer aux contraintes des règles de l'OMC dont la Chine n'est membre que depuis 2001. D'où en 2011, la Chine est classée 2<sup>e</sup> pays exportateur mondial de biens et services devançant l'Allemagne. **Pour Arrighi (2007), le cas de la Chine illustre la pertinence de l'approche graduelle: les étapes de la réformes comprenaient l'action progressive, utilisation du marché comme instrument de gouvernance, réformes initiales menées dans l'agriculture puis dans l'industrie.**

❖ **Le Cas du Congo indique que cette intégration n'a pas été graduelle mais a suivi une thérapie de choc** (suppression des monopoles tel l'OCC, l'OCV, l'ONAPEC, Privatisation des EP ayant conduit à la **désindustrialisation de l'économie durant les années 90**, en effet après avoir représenté plus de 10% du PIB dans les 80, le secteur manufacturier n'intervient plus que pour 2,8% du PIB en 2011 selon le rapport OCDE/BAD(2012); d'où la question facteurs structurels qui handicapent la compétitivité internationale de son économie: infrastructures, la technologie, le capital humain et les institutions, cf PNUD 2009, FMI 2014)

## II-Stratégies de compétitivité et intégration commerciale des pays émergents en rapport avec les politiques de diversification du Congo (suite)

- ❖ Le Congo, a en effet connu trois phases historiques de sa politique commerciale depuis les années 60 à nos jours, en liaison avec sa politique d'industrialisation.
- **Une première phase (années 60 au début des années 80) marquée par une politique commerciale protectionniste qui s'est appuyée sur une politique industrielle dite d'import-substitution.** Ceci s'est traduit par l'importation d'ensembles industriels clés en mains dans le textile habillement (Impreco, Sotexco...), l'agroalimentaire (Suco, Huilka, Sangha palm ....), la construction navale(Chacona), les matériaux de construction (cimenterie de Loutété, transformation du bois..), la pétrochimie (Coraf, Ufalu). Pour l'essentiel cette politique industrielle a échoué pour des raisons observées ailleurs(faiblesse du marché domestique, problèmes de maîtrise technologique de la part des travailleurs, contreperformances managériales des dirigeants surtout au sein des entreprises du secteur public...), ainsi qu'un risque pays élevé du fait de l'instabilité politique et institutionnelle durant cette période du parti unique.
- **Une deuxième phase (année 1986 à 2008), qui sous la contrainte des PAS, est marquée par une politique commerciale d'ouverture, qui s'est traduite par la stabilisation macroéconomique et la libéralisation de l'économie,** ainsi que l'abandon du régime de parti unique à compter de 1991 au profit du multipartisme et de la démocratie. **En matière de politique industrielle cette phase est caractérisée par le non arrimage à la politique de promotion des exportations et par la désindustrialisation** avec la liquidation de plusieurs usines et le démantèlement de filières de production dans le textile –habillement et l'agro-alimentaire. *Alors que les produits manufacturés représentaient 15,5% dans les exportations du pays durant les années 90, cette part est tombée à 2,4% durant les années 2000 (FMI, 2008).*

## II-Stratégies de compétitivité et intégration commerciale des pays émergents en rapport avec les politiques de diversification du Congo (suite)

- **Cet échec de la politique de promotion des exportations manufacturières, durant cette seconde phase est imputable à des problèmes de mise en œuvre des politiques commerciales et de stratégies de développement industriel dans un contexte de désengagement économique de l'Etat et de montée de la mondialisation.**
- ***Ayant tiré les leçons de cet échec, l'Etat Congolais depuis 2009, devenu davantage proactif et mettant à contribution le boom pétrolier, a pris l'option de sortir de l'économie de rente (le pétrole représente plus de 60% du PIB, 90% des exportations et 80% des recettes publiques) à travers une affectation plus rationnelle des revenus pétroliers au profit de la modernisation des infrastructures et en soutenant la diversification de la base productive de l'économie en faveur du secteur non pétrolier, grâce à une politique industrielle volontariste.***
- ***Ainsi des objectifs stratégiques contenus dans le « Chemin d'avenir » qui expriment la vision du Président de la République sur le développement à long terme du Congo, on pourrait identifier trois choix susceptibles de conduire à une politique commerciale arrimée à une politique d'industrialisation volontariste et compatible avec une intégration graduelle et séquentielle de l'économie nationale aux marchés mondiaux, à l'instar des pays émergents.*** En effet ces choix dont la mise en œuvre s'appuient sur un **taux d'accumulation de plus de 30% du PIB**(FMI 2014,PND2012-2016) sont marqués par:
  - ✓ i) **plus d'ouverture commerciale avec une certaine maîtrise des intérêts stratégiques nationaux**(protection des industries nationales face à la concurrence déloyale ou au dumping);
  - ✓ ii) **Une politique industrielle volontariste** et ciblée, centrée sur la valorisation des ressources naturelles et la diversification des exportations, la création des ZES et des ZFIE;
  - ✓ iii) **L'engagement pour développer le capital humain**

# Encadré n° 1: Les ZES au Congo et conditions de succès

- ❖ ***Au Congo comme en Chine et autres pays émergents, la politique des ZES relève du leadership transformationnel de l'Etat.*** En effet, un Ministère chargé de développer les ZES a été créé voici quelques années et est rattaché à la Présidence de la République du Congo. La création des ZES s'inscrit dans le PND/2012-2016 et s'appuie sur les grappes porteuses de croissance et de diversification économiques
- ❖ ***L'initiative de la création des ZES au Congo a pour but(FMI, 2013, p48): d'accélérer les investissements, de diversifier les activités économiques et les exportations, de promouvoir la création d'emplois, de faciliter les transferts de technologie, d'appuyer l'intégration dans l'économie mondiale et ainsi de réduire la pauvreté.*** Cinq ZES devraient être prioritairement créées dans diverses localités du pays[Brazzaville(services financiers, transport...matériaux de construction) Pointe-Noire (pétrochimie et mines), Ouesso(foresterie et éco-tourisme), Oyo-Ollombo(industrie agro-alimentaire..), Niari(industrie agro-alimentaire).]

# Encadré n°1: Les ZES au Congo et conditions de succès (suite et fin )

- ❖ ***Le gouvernement du Congo apporterait son appui en offrant l'infrastructure requise et en facilitant les procédures administratives.***
- ❖ Les investisseurs chinois avec l'appui de leur gouvernement devraient participer à la mise en œuvre et au développement des cinq ZES en cours de création au Congo, conjointement avec l'implication d'autres partenaires émergents(en particulier, Maurice et Singapour).
- ❖ ***Les leçons à retenir de l'expérience des ZES chinoises, y compris celles fonctionnant déjà en Afrique(en vue des retombées positives pour le pays d'accueil surtout pour le transfert de technologie et de compétences, sont les suivantes:***
  - ***Primo, la production dans les ZES devrait être ancrée dans les espaces économiques du Congo; c-à-d, la contribution à la CVM ne devrait pas se cantonner à des montages, ou la commercialisation de produits importés. Ceci pose l'impératif de la transformation locale des matières premières***
  - ***Secundo, les chances d'une réelle diversification seront associées à l'effectivité des transferts de technologies et aux capacités d'adaptation, des synergies entre divers acteurs des ZES et à la dynamique de coopération entre les partenaires et institutions nationales de formation et de recherche.***
  - ***Tertio; la mise en place de PPP s'impose pour une gestion efficace des ZES. A cet effet, il est préférable de laisser, dans une JV une participation majoritaire aux partenaires étrangers, en qualité de développeurs de la ZES.***

## II- Stratégies de compétitivité et intégration commerciale des Pays émergents en rapport avec les politiques de diversification et de DH du Congo (suite)

➤ ***Renforcer les compétences industrielles (durant la phase d'import-substitution) pour évoluer sur les marchés mondiaux (durant la phase de promotion des exportations) ;***

❖ ***Cas de la Corée***; la phase d'import/substitution (années 60) a été modérée et a surtout concerné les biens de consommation; outre la limitation des importations, des mesures de promotion des exportations ont été adoptées pour développer l'industrie, via ***la remontée des filières***(ZFIE, Crédits subventionnés, subventions directes à l'exportation, entrepôts de production en douane, privatisation de l'administration des douanes....)

❖ ***En Contexte congolais, les choix des grappes du PND(2012-2016), devraient aussi s'inscrire dans cette stratégie des créneaux porteurs conduisant à la mise en œuvre de pôles de compétitivité dans le cadre de la logique de remontée des filières, spécialement dans la filière bois et la filière agro-alimentaire.*** La remontée des filières devrait s'appuyer ici sur la stratégie de ZES et les partenariats stratégiques avec les groupes industriels des pays émergents (Cf Tableau n°1 infra) et autres investisseurs.

## II-Stratégies de compétitivité et intégration commerciale des Pays émergents au regard des politiques de diversification du Congo (suite)

➤ **Miser sur les produits de niche; pour les économies modestes** en vue d'accéder aux marchés mondiaux, grâce au soutien de la part de l'Etat aux producteurs ciblés.

❖ **Cas du Chili; grâce au soutien de l'Etat, les entreprises ont mieux développé leurs exportations de produits agro-alimentaires(boissons, produits de la pêche) ainsi que les produits de la filière bois(pulpe et papier, mobilier).** Ce soutien public a porté sur le financement de la R&D en matière de culture de raisins; l'Etat a aussi subventionné les plantations de forêts; une aide similaire a appuyé la culture commerciale du saumon. **Le Congo pourrait miser sur certains produits de niche comme les poissons, les crevettes, la mangue... grâce à l'appui de l'Etat, y compris via la Fonds de Soutien à l'Agriculture(FSA) qui, doté d'une enveloppe budgétaire de 4 Milliards de FCFA depuis 2010, accompagne des promoteurs privés porteurs de projets prioritaires(PND2012-2016, p.168).**

❖ **Cas du Ghana; pour restaurer la compétitivité du cacao, l'Etat a appuyé les producteurs par la dévaluation du Cedi en 1983, la hausse de la capacité de production du secteur privé en termes de marchés publics et de marketing ainsi qu'en versant un prix plus rémunérateur aux agriculteurs et en développant les services de TIC. En revanche, au Congo sous la contrainte des PAS, l'Etat s'est totalement désengagé de l'Agriculture de rente à la fin des années 80 par la suppression de l'OCC, et la liquidation des firmes publiques comme Sangha palm d'où la disparition des exportations du café, cacao et de l'huile de palme sur le marché mondial depuis les années 90.**

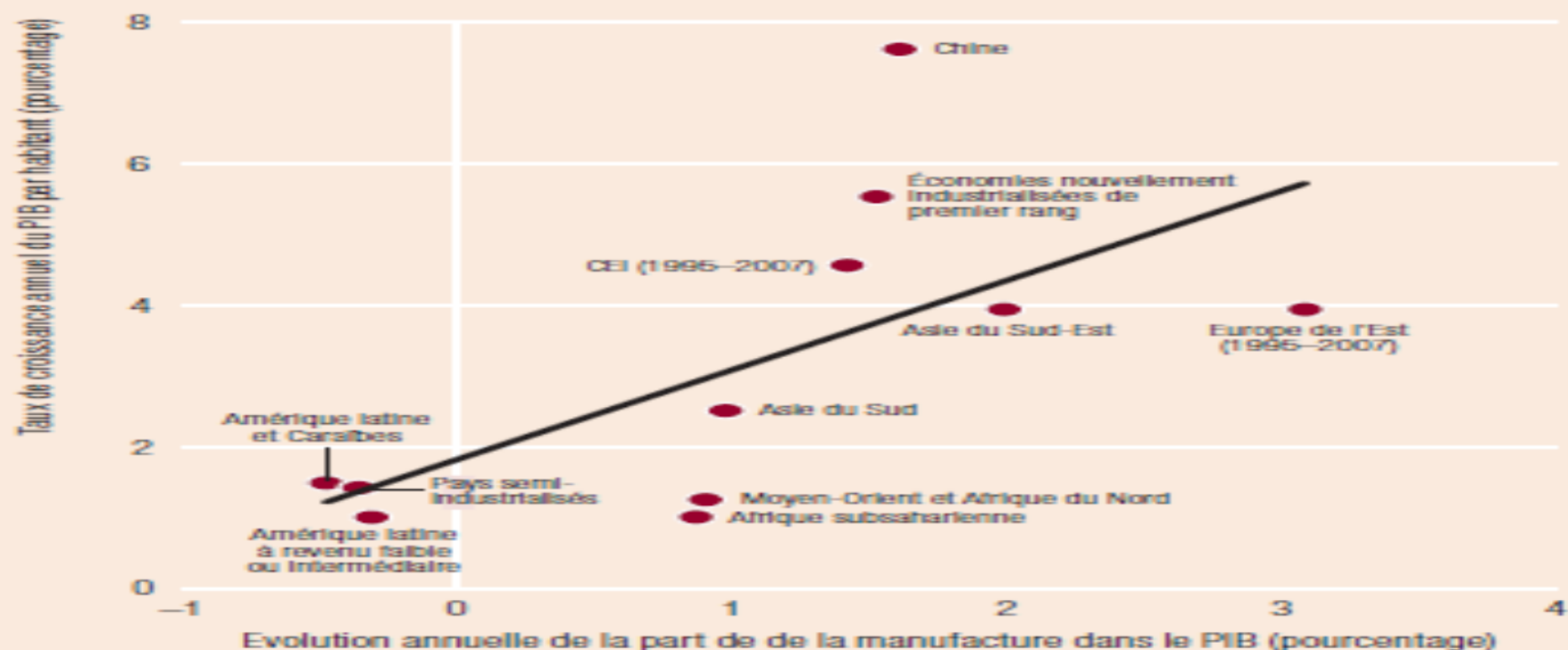
## II-Stratégies de compétitivité et intégration commerciale des Pays émergents au regard des politiques de diversification du Congo(fin)

- ❖ **Cependant, l'Etat Congolais a récemment pris l'option de relancer l'agriculture pour contribuer à la diversification de son économie et la reconquête des débouchés sur le marché régional et mondial, y compris par l'agriculture de rente, d'où des PPP conclus surtout avec des groupes originaires des pays émergents, à titre d'exemples :**
  - ***Le partenariat avec la Société sud-africaine « Congo Agriculture », l'Etat Congolais a accordé (convention du 10/3/2011) une concession de 80000 ha de terres aux fermiers sud-africains*** en vue de l'implantation de complexes agro-industriels pour cultures vivrières, fruitières, ainsi que pour l'élevage de bovins, dans deux départements: Bouenza et du Niari.
  - ***Le partenariat avec la Société Brésilienne BR Africa qui a abouti à la formation d'une Joint-venture, BR Africa Congo entre l'Etat congolais(49%) et les Brésiliens(51%), (accord du 5/11/2010),*** pour la production et la transformation du manioc dans le Département du Pool, sur 19500 ha.
  - ***Le partenariat avec la société Malaisienne ATAMA Plantations, dans le cadre d'une concession accordée par l'Etat (convention de Décembre 2010) de 470000 ha de terres,*** en vue de permettre à ce groupe de produire 90000 tonnes d'huile de palme et de développer des industries connexes (dont les biocarburants) dans deux Départements: Cuvette et Sangha.



Figure 2

## Croissance économique et évolution de la part de la VAM dans le PIB, par régions et principaux groupes de pays, 1970–2007



*Note :* Les valeurs ont été établies comme la moyenne simple des pays composant chaque groupe. Afrique subsaharienne : Cameroun, Éthiopie, Kenya, Mozambique, Ouganda, République-Unie de Tanzanie et Zimbabwe. Amérique centrale et Caraïbes : Costa Rica, Guatemala, Jamaïque et République dominicaine. Amérique latine à revenu faible à intermédiaire : État plurinational de Bolivie, Équateur et Pérou. Pays semi-industrialisés : Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Mexique, Turquie et République bolivarienne du Venezuela. Asie du Sud : Bangladesh, Inde, Pakistan et Sri Lanka. Asie du Sud-est : Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Viêt Nam. Nouvelles économies industrialisées de premier rang : Chine, Taïwan Province, République de Corée et Singapour. Moyen-Orient et Afrique du Nord : Algérie, Arabie saoudite, Égypte, Jordanie, Maroc, République islamique d’Iran, Tunisie et Yémen. Communauté des États indépendants : Fédération de Russie et Ukraine. Europe de l’Est : Bulgarie, République tchèque, Hongrie, Pologne et Slovaquie.

*Source :* Adapté d’ONU-DAES 2006, basé sur CIC (2009) ; Banque mondiale (2013b).

# III- ATTRACTIVITE DU CONGO VIS-A-VIS DES IDE DES PAYS EMERGENTS D'ASIE ET POLITIQUE INDUSTRIELLE

- ❖ La Chine premier partenaire au développement du Congo et premier investisseur parmi les BRICS
- ***La Chine est devenue le plus important partenaire au développement du Congo (FMI 2014). L'APD de la Chine à l'Afrique, on le sait, est liée au commerce et aux investissements effectués par les firmes publiques chinoises dans les pays d'accueil, dotés de ressources minières et pétrolières, comme le Congo. C'est le « modèle angolais » qui est un processus de compensation mis en œuvre par les investisseurs chinois pour mieux gérer le risque pays en Afrique et qui se résume dans la formule « contrats pétroliers et miniers contre projets d'infrastructure et de Joint-ventures »(Dzaka 2011; Dzaka, Kern et al 2013).*** Ainsi le rôle de la Chine dans les investissements publics au Congo depuis 2006 année de signature du partenariat stratégique entre Pékin et Brazzaville. Les projets prêts chinois en pourcentage du PIB non pétrolier sont passés de 1,7% en 2006 à 17,3 en 2013; **tandis que ces projets prêts ne représentaient que 5,6% du total des investissements publics du Congo en 2006, ils s'élèvent en 2013 à 29,9%.** En effet, l'assistance financière de la Chine au Congo s'est traduite par un premier prêt concessionnel de 1,6 milliard de USD en 2006, pour financer les projets d'infrastructure, puis un second prêt de 1 milliard de USD pour la période 2013-2016, toujours pour financer les investissements en infrastructures.
- ***Ces prêts préférentiels Chinois sont accordés à des conditions très souples***(Pour garantir ces prêts, l'Etat congolais doit maintenir un solde minimum de dépôt équivalent à près de 20% du total de l'encours des prêts sur un compte séquestre à l'Eximbank of China, sur base des ventes de pétrole à la Chine(FMI, 2014).
- ***Comme partenaire commercial, le Congo exporte plus du tiers de sa production annuelle de pétrole et de bois vers la Chine,*** si bien que le Congo se classe actuellement parmi les cinq principaux partenaires commerciaux africains de la Chine. Le Congo importe de la Chine essentiellement des biens manufacturés(surtout biens intermédiaires et biens d'équipements).

# Attractivité du Congo vis-à-vis des IDE des pays émergents d'Asie et politique industrielle

- ❖ **La prédominance de la Chine parmi des pays émergents investisseurs au Congo concerne tous les secteurs (industries extractives, secteur manufacturier, construction et services)**
- **Comme on l'a montré ailleurs (Dzaka, 2011), sur la base de données chinoises, le Congo figure parmi le top 20 des pays africains récipiendaires des IDE chinois**, à côté de cinq autres pays pétroliers et miniers d'Afrique centrale (Angola, RDC, Tchad, Gabon, Guinée Equatoriale). Ces IDE chinois qui sont surtout réalisés par des groupes publics, sont implantés dans le secteur des industries extractives comme le pétrole (SINOPEC, China Wing Wah Petrochemical) via les contrats de partage de production, l'exploitation minière (Lulu pour le cuivre, Zhong Jin Hui Da Beijing Investment Corp pour l'or, China National Complete Plant Import & Export Corp pour les potasses), et l'exploitation du bois (Vicwood, Yuang Dong, Jua Ikié, Million Well Congo Bois, Congo Deja Wood Industry), à travers **la stratégie d'approvisionnement**. Ces investissements sont aussi réalisés dans les infrastructures à travers les contrats de services d'engineering (Huawei Technologies et ZTE pour les télécom, CMEC et Sinohydro pour la construction de barrages hydroélectriques, CRBC, CSCEC, WIETC.. etc..pour les BTP), à travers **la stratégie techno-financière; ainsi que, dans une moindre mesure, dans le secteur manufacturier** (SNCTPC qui détient la majorité du capital de la joint-venture (56%: 44%) SONOCC produisant le ciment, en partenariat avec l'Etat congolais; cas du groupe privé chinois Forspak international qui a investi plus de 8 milliards de FCFA, depuis 2010, pour produire du ciment à Dolisie et a créé 100 emplois pour les congolais; Forspak prévoit aussi des IDE dans la céramique et l'agro-alimentaire; le Groupe Yuang Dong a investi 5,5 milliards de FCFA dans une usine de sciage du bois dans le Département de la Sangha en créant aussi 153 emplois), à travers **la stratégie commerciale et la stratégie productive** (pour les groupes chinois ayant commencé ou annoncé des IDE dans les ZES, comme l'usine de production des plaques solaires ou l'usine fabrication de bateaux de pêche de la ZES Oyo-Ollombo). De plus, plusieurs PME/PMI familiales d'immigrants chinois ont réalisé des IDE au Congo à compter des années 2000, dans l'agriculture, exploitation forestière et divers services.
- **Ces IDE chinois, surtout dans le secteur manufacturier, sont en adéquation avec la politique industrielle actuelle du Congo qui tend à promouvoir la diversification et l'intégration graduelle au marché mondial y compris à travers les chaînes de valeur mondiales (CVM)**. En effet, alors que la Chine est devenue l'usine du monde et premier pays exportateur mondial des biens manufacturés depuis 2008 avec 1825 milliards de USD d'exportations et une part de 16,6% du marché mondial en 2011 (ONUDI, 2013, p.34), le Congo et d'autres pays d'Afrique ont intérêt à ce que les FMN chinoises externalisent et délocalisent leurs activités de transformation dans les ZES africaines. On estime (Lopez, 2013, CEA), **que la Chine pourrait progressivement exporter 85 millions d'emplois manufacturiers, les CVM et les ZES à l'instar de celles en cours de création au Congo, ne pourraient qu'améliorer les chances d'attirer ces IDE et renforcer le secteur manufacturier**

# Attractivité du Congo vis-à-vis des IDE des pays émergents d'Asie et politique industrielle

## ❖ IDE d'autres pays émergents au Congo

- ***Parmi les autres pays émergents dont les IDE sont présents au Congo, on compte notamment l'Afrique du sud qui contrôle des activités dans les Télécom(MTN), le transport Aérien(SAA), l'Hôtellerie (Protéa Hôtel) et plus récemment l'agriculture où une concession, pour 30 ans renouvelables, de 200000 ha de terres a été accordée par le gouvernement congolais aux investisseurs sud-africains pour la production alimentaire (maïs, soja, volaille, gros bétail, coton, lait, café) à travers des grandes exploitations qui seront mises en valeur par 1300 à 2000 fermiers sud-africains membres de l'AgriSa.***
- ***On compte aussi les IDE de la part de groupes indiens, notamment dans les Télécom( Barthi Airtel pour la téléphonie mobile, depuis 2010) et des groupes Malaisiens dans l'exploitation forestière(Taman Industries qui a récemment investi 8 milliards de FCFA (usine de placage et de contre-plaqué à Hinda dans le département du Kouilou) et surtout l'agro-alimentaire(production d'huile de palme par le groupe Atama Plantation Sarl et Atama Ressources INC où l'IDE prévu est de l'ordre de 150 Milliards de FCFA. Ces investisseurs Malaisiens prévoient aussi que le développement des plantations, sur plus de 460000 ha, va créer 20000 emplois dans les deux départements concernés du nord du pays (la Cuvette et la Sangha). De plus, ces investisseurs Malaisiens envisagent le développement des industries en aval, comme les huiles comestibles et les produits pharmaceutiques.***
- ***Enfin, il convient de signaler la présence d'IDE originaires des pays du Maghreb (Maroc et Tunisie) et des pays du Moyen Orient membres de l'OPEP(Quatar, Emirats-Arabes Unis) notamment dans la téléphonie cellulaire (groupe WARID, groupe Azur) et dans la Banque(Banque Marocaine du Commerce Extérieur, Attijariwafabank,).***
- ❖ **Ces IDE, comme on peut le constater, vont contribuer à l'amélioration de la productivité et partant de la compétitivité de l'économie congolaise(par la fourniture de biens publics de qualité et à moindre coûts, aux agents économiques, surtout dans les Télécom et plus généralement les TIC qui s'accompagnent des services à valeur ajoutée comme la télémédecine, le téléenseignement. etc...); ils vont aussi contribuer à la diversification de la base productive( surtout dans l'agro-alimentaire et la transformation du bois) et à la création de milliers d'emplois ainsi que le montre le tableau de la page suivante(Cf infra), Ceci devrait contribuer à la consolidation de la politique industrielle d'import-substitution et de promotion des exportations de biens manufacturés, tout en renforçant la position du Congo dans le processus d'intégration régionale.**

# Attractivité du Congo vis-à-vis des pays émergents d'Asie: cas de l'agroalimentaire

❖ **Tableau 1: FMN des pays émergents ayant obtenu des contrats de concession pour les terres en vue de l'agro-alimentaire(2010-2013) Source: Bokilo Lossayi(2014), pp.159-160**

| FMN  | Montant IDE(FCFA) | Durée du contrat | Superficie En ha | Activités  | Emplois créés | Localisation (Département) |
|--|-------------------|------------------|------------------|--|---------------|----------------------------|
| Atama(Malaisie) 17/12/2010                   | 372 milliards     | 30 ans           | 470000 ha        | Complexe agro-industriel de palmier à huile                        | 20000         | Cuvette Et Sangha          |
| AgriSACongo(Afrique du Sud) 10/3/2011        | 105,4 milliards   | 30 ans           | 80000 ha         | Complexes agro-industriels de cultures vivrières et élevage bovins | 240           | Niari et Bouenza           |
| Asperbras(Brésil) 14/5/2013                  | 195 millions      | nd               | 40000 ha         | Extraits de sucre, extrait de l'éthanol et maïs, soja              | 620           | Bouenza (Loudima) et Oyo   |
| Eco-Oil Energie(Malaisie) 11/6/2013          | 351 milliards     | nd               | 50000 ha         | Biomasse et biocarburants  | 5000          | Sangha (Mokeko)            |
| Lexus AgricSarl(Malaisie-Srilanka) 13/7/2013 | 28,4 milliards    | 25 ans           | 50000 ha         | Complexe agro-industriel d'hévéas et de palmier à huile            | 7183          | Lekoumou (Mbila)           |
| <b>Total</b>                                 |                   |                  | 690000 ha        |  | 33043         |                            |

# Conclusion

- ❖ **Dès lors, pour relever le défi de la compétitivité internationale de son économie, qui exige une diversification de sa production et des ses exportations, l'Etat Congolais, à l'instar de l'expérience des pays émergents, *devrait devenir davantage proactif en investissant massivement dans les services sociaux de base, spécialement l'éducation et la R&D, ainsi que poursuivre ses efforts actuels d'investissement dans les infrastructures économiques, afin de renforcer le capital humain de sa population et les capacités des entreprises; tout en conduisant un processus d'intégration graduelle et séquentielle aux marchés mondiaux***
- ❖ **Les choix stratégiques contenus dans le PND/DSCERP 2012-2016, en faveur d'une politique volontariste d'industrialisation, ainsi que la stratégie des ZES en partenariat avec la Chine et d'autres pays émergents offrent au Congo de réelles perspectives pour une intégration graduelle et réussie de son économie au marché mondial, y compris en participant aux chaînes de valeur mondiales; *sous réserve de préserver son leadership politique transformationnel dans la stabilité politique et institutionnelle ainsi que la robustesse de la croissance économique et de rendre celle-ci plus inclusive.***

# Fin de La Présentation

MERCI POUR VOTRE AIMABLE  
ATTENTION

Mars 2015

Dr Théophile Dzaka,  
Université M. Ngouabi  
Brazzaville (CONGO)

E-mail: [dzaka@unistra.fr](mailto:dzaka@unistra.fr)